



Avis de Soutenance

Madame Laura-Dona CAPOTA

Sciences Economiques

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Fonds de Placement et Stabilité Financière

dirigés par Madame Raphaëlle BELLANDO et Monsieur Sébastien GALANTI

Ecole doctorale : Sciences de la Société : Territoires, Economie, Droit - SSTED

Unité de recherche : LÉO - Laboratoire d'Economie d'Orléans

Soutenance prévue le **mercredi 29 juin 2022** à 14h00

Lieu : Université d'Orléans, Faculté de Droit d'Économie et de Gestion, Rue de Blois - BP 26739 45067 ORLÉANS Cedex 2

Salle : des Thèses

Composition du jury proposé

Mme Raphaëlle BELLANDO	Université d'Orléans	Directrice de thèse
Mme Anne-Gaël VAUBOURG	Université de Poitiers	Rapporteuse
M. Bruno SÉJOURNÉ	Université d'Angers	Rapporteur
M. Sébastien GALANTI	Université d'Orléans	Co-directeur de thèse
M. Laurent GRILLET-AUBERT	Autorité des Marchés Financiers	Invité

Mots-clés : Fonds de placement, Risque de run, Fragilité financière,,

Résumé :

Si l'intermédiation financière apporte une multitude d'avantages aux investisseurs et favorise la croissance économique, ses acteurs peuvent subir d'importantes sorties de fonds dans des conditions de marché tendues et ils peuvent, par leurs actions, contribuer à la transmission des chocs entre les acteurs du système financier. Après la crise de 2008, il est devenu évident qu'une meilleure compréhension de leur fonctionnement et des risques inhérents à leur activité est cruciale pour mieux réguler le secteur. Avec cette thèse de doctorat, nous tentons d'étudier comment les activités des fonds d'investissement peuvent avoir un impact sur la stabilité financière. Dans le premier chapitre, nous montrons que les investisseurs des fonds obligataires sont sensibles aux performances négatives des fonds. Leur comportement pourrait être source d'instabilité financière car des retraits massifs pourraient mener à un phénomène de run, et de ventes en urgence, et conduire in fine à un assèchement de la liquidité sur les marchés. A contrario, dans le deuxième chapitre, nous montrons que tant pour les fonds d'obligations que pour les fonds d'actions, les investisseurs des fonds ESG sont moins sensibles aux rendements négatifs passés. Ce résultat impliquerait que les managers des fonds ne doivent pas vendre des actifs pour faire face aux rachats, ce qui serait en faveur de la stabilité financière. Dans le dernier chapitre nous étudions le comportement des investisseurs et des gestionnaires de fonds monétaires pendant la crise du COVID-19 et nous constatons que la réglementation des fonds monétaires pourrait avoir joué un rôle en incitant les investisseurs à céder leurs parts. Nos résultats contribuent à la discussion générale sur les risques de run. Le stress subi par plusieurs types de fonds communs de placement pendant la crise du COVID-19 et les risques accrus de durabilité appellent à l'introduction de nouvelles réglementations et d'une véritable politique macroprudentielle destinée à contenir les vulnérabilités dans les segments moins liquides des fonds communs de placement.